

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	23
<i>Présents :</i>	16
<i>Représentés :</i>	4
<i>Absents :</i>	3
<i>Ayant pris part au vote :</i>	20

**Séance publique du 30 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 septembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Sandrine AUBRY, Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Magali POQUET, Francine TEISSIER.

Mrs Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

**Absents-excusés :**

Mme Valérie MARJAC représentée par Mme Régine DE RODAT  
Mme Huguette THERON-CANUT représentée par Mme Danièle KAYA-VAUR  
M Sébastien FABRE représenté par M Pascal PRINGAULT  
M Jean GARGUILLO représenté par M Edmond ROUTABOUL

**Absents :**

M Yohan ENCAUSSE  
Mme Karine MINIC  
Mme Kedna THOMAS

**Secrétaire de séance :** M Stéphane SANSAC

\*\*\*\*\*

**Délibération n°  
DL20240901**

**Attribution des marchés de travaux pour les lots  
relatifs aux travaux d'aménagement d'une  
nouvelle cantine scolaire**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique, notamment les articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 relatifs aux marchés passés selon la procédure adaptée ;

**Vu** le règlement de la commande publique adopté par la commune d'Olemps lors de sa séance du 27 mai 2024 ;

**Vu** la modification de la délégation du Conseil Municipal au Maire approuvée par délibération n°DL20240503.

**Vu** les délibérations en date du 29 janvier et du 27 mai 2024, approuvant le projet ainsi que le plan de financement concernant la création d'une nouvelle cantine scolaire.

Il convient d'attribuer les marchés aux entreprises ayant fait une offre considérée comme « la mieux-disante ».

Un dossier de consultation a été publié avec une réponse des entreprises le 27 juin 2024 selon les descriptifs suivants :

- Lot n°1 : Terrassement - VRD
- Lot n°2a : Démolition

Accusé de réception en préfecture  
012-211201744-20240930-6\_DL20240901-DE  
Reçu le 01/10/2024

- Lot n°2b : Gros oeuvre
- Lot n°3 : Charpente métallique - couverture
- Lot n°4 : Charpente bois
- Lot n°5 : Menuiseries extérieures
- Lot n°6 : Menuiseries intérieures
- Lot n°7 : Cloison – doublage – plafond - isolation
- Lot n°8 : Faux plafond - acoustique
- Lot n°9 : Sol souple
- Lot n°10 : Carrelage – chape liquide
- Lot n°11 : Peinture
- Lot n°12 : CVC – ventilation - plomberie
- Lot n°13 : Electricité GTEB
- Lot n°14 : Photovoltaïque
- Lot n°15 : Cuisine
- Lot n°16 : Serrurerie

Une seconde phase de négociation prévue dans les dispositions de ce marché a eu lieu, avec une réponse au 5 septembre 2024.

Le cabinet de maîtrise d'œuvre LORIO a procédé à l'analyse de ces offres, ci-jointe à la présente délibération, en prenant en compte les différents critères de jugement émis dans le règlement de la consultation.

Après présentation de ce rapport à la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 19 septembre 2024, pour avis, conformément au règlement de la commande publique adopté par la commune d'Olemps, il est proposé aux membres du conseil municipal de retenir les prescriptions suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT ESTIMATION	MONTANT HT RETENU
LOT 1: Terrassement – VRD	PUECHOULTRES Base + PSE1 option cuve 5m3 récupération pluie	46 029.68 €	52 977.02 €
LOT 2a : Démolition	PUECHOULTRES	54 000.00 €	56 695.00 €
LOT 2b : Gros oeuvre	IZARD BTP	75 203.77 €	79 409.00 €
LOT 3: Charpente métallique – couverture	CMO	165 474.57 €	172 000.00 €
LOT 4 : Charpente bois	CM BOIS ET HABITAT	23 677.70 €	22 524.80 €
LOT 5: Menuiseries extérieures	SOLEI MENUISERIE	56 200.00 €	52 640.49 €
LOT 6: Menuiseries intérieures	BRAS TURLAN <b>OFFRE NON RETENUE</b>	20 954.00 €	36 892.05 €
LOT 7: Cloison, doublage, plafond, isolation	LOUBIERE <b>OFFRE NON RETENUE</b>	28 473.67 €	47 137.62 €
LOT 8 : Faux plafond – acoustique	BELET ISOLATION Base+PSE2 correction faux plafonds cuisine	22 130.50 €	23 611.91 €

LOT 9 : Sol souple	NF POSE	20 631.00 €	19 861.74 €
LOT 10 : Carrelage – chape liquide	CHAPES D'OLT	30 158.49 €	32 164.81 €
LOT 11 : Peinture	DE BRITO	12 150.75 €	11 610.01 €
LOT 12 : CVC, ventilation, plomberie	THERMATIC SAS <b>OFFRE NON RETENUE</b>	172 000.00 €	189 948.74 €
LOT 13 : Electricité GTEB	SAS MARTI	90 000.00 €	91 924.84 €
Lot 14 : Photovoltaïque	<b>AUCUNE OFFRE</b>	34 000.00 €	
Lot 15 : Cuisine	VGM SAS	111 000.00 €	117 950.00 €
LOT 16 : Serrurerie	BELAUBRE <b>OFFRE NON RETENUE</b>	17 000.00 €	20 470.40 €

Où l'exposé de Mr Pierre MALGOUYRES, rapporteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE :

- **De retenir** les offres des entreprises les mieux-disantes, telles que présentées ci-dessus, pour les lots n°1,2,3,4,5,8,9,10,11,13 et 15 ;
- **De déclarer** infructueux le lot n°14 ;
- **D'autoriser** Mme le Maire à relancer une consultation pour les lots n°6,7,12,14 et 16, autant que de besoin et de signer le marché avec la prestation la mieux-disante lorsque celle-ci n'excèdera pas de 10% le montant de l'estimation ;
- **D'autoriser** Mme le Maire à signer tous les documents contractuels relatifs à ces marchés, y compris les éventuels avenants ;
- **D'adopter** à l'unanimité.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
**Sylvie LOPEZ**



Le secrétaire de séance  
**Stéphane SANSAC**



Délibération certifiée exécutoire par :  
- Sa transmission en Préfecture le : **01 OCT. 2024**  
- Sa publication :  
o Affichée le : **01 OCT. 2024**  
o Retirée le :

